



Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée

Centre Hospitalier Georges Mazurelle

Direction des Ressources Humaines, de la Formation et des Relations Sociales

Secrétariat : 02 51 09 71 24 – Fax : 02 51 09 72 70 – drh@ch-mazurelle.fr

Travailleur Social

SHERPA

Situé à La Roche sur Yon, l'Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle composé de 855 lits et places fait partie du GHT 85. Il est l'établissement hospitalier référent départemental pour les soins en psychiatrie et santé mentale et intervient sur tous les services d'urgences du GHT

Il prend en charge aussi bien le traitement des enfants, des adolescents, des adultes, que des personnes âgées. Il est composé d'Unités de prise en charge en hospitalisation complète sur le site de La Roche sur Yon, ainsi que de plus de 30 structures de soins extrahospitalières réparties sur l'ensemble du Département : Centres Médico-Psychologique (CMP), Hôpitaux de Jour (HJ), Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), appartements thérapeutique, équipes mobiles, places d'accueil familial thérapeutique et Maison d'Accueil Spécialisée.

Se référer à la fiche métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière : <http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/>

Identification du poste

Famille	SOCIAL, EDUCATIF, PSYCHOLOGIE ET CULTUREL
Sous-famille	Conception et développement des projets socio-éducatifs
Métier /Autre appellation	Assistant de Service Social
Grade	Assistant Socio-Educatif (ASE) ou Conseiller en Economie Sociale et Familiale (CESF)
Pôle/UF	SHERPA (Service d'Hospitalisation et d'Evaluation Régional en Psychiatrie Aigüe)
Présentation du service et de l'équipe	« Les Unités de Soins Intensifs de Psychiatrie (S.H.E.R.P.A.) sont des unités intersectorielles de recours pour les patients de psychiatrie générale qui proposent des soins renforcés de courte durée adossés à un savoir-faire spécifique dans un cadre contenant et sécurisé. Elles accueillent en hospitalisation complète (24h/24 et 7 jours/7) des patients en soins sans consentement souffrant de troubles psychiatriques dépassant temporairement les capacités de prise en charge des services de secteur. L'intensivité des soins apportés est liée à l'hyper individualisation de la prise en charge dans un environnement adapté, sécurisé et dédié avec une équipe formée. Ce dispositif s'intègre dans le cadre d'un parcours de soin cohérent et partagé en psychiatrie générale avec le maintien d'une continuité médicale et de lien avec le service et l'établissement adresseur. (...) Les équipes pluri professionnelles sont renforcées par rapport à une unité de psychiatrie générale de secteur classique pour permettre la contenance et l'individualisation des soins attendus ». Charte des USIP (Fédération Française des Soins Psychiatriques Intensifs - 2024) Le S.H.E.R.P.A. (unité mixte de 15 lits) a pour vocation l'accueil de patients en soins sous contrainte (SPDT, SPDRE) pour un programme intensif de soin d'une durée personnalisée de 4 à 8 semaines. Le S.H.E.R.P.A. prend en charge les patients dits « agités » ou « perturbateurs » débordant les capacités thérapeutiques d'unités de soins de psychiatrie. C'est une Unité intersectorielle et régionale accueillant des patients de Vendée, de Mayenne, de Sarthe, de Loire Atlantique et du Maine et Loire sur dossier de préadmission puis admission sur entente médicale préalable. Un engagement de retour est requis. Cette unité de 15 lits installés est complétée par 3 Espaces dédiés à l'isolement. L'équipe est composée de médecins psychiatres, généralistes, cadre supérieur de santé, cadre de santé, infirmiers, aides-soignants, ergothérapeute, enseignant en activité physique adaptée, assistant social, psychologue clinicien, neuropsychologue, agents de service hospitalier, assistants médico-administratif.

Missions du poste

Missions générales	<i>Dans le respect de la personne et de ses droits, aider les patients, les personnes accueillies et les familles qui connaissent des difficultés sociales à prévenir ou surmonter ces difficultés, à maintenir ou retrouver leur autonomie et, si nécessaire, à faciliter leur insertion sociale et professionnelle.</i>
---------------------------	---

Contenu du poste et activités

Contenu du poste	L'assistant(e) de service social/CESF a pour mission d'aider les personnes, les familles ou les groupes qui connaissent des difficultés sociales à retrouver leur autonomie et faciliter leur insertion ; il, (elle) favorise l'accès aux droits, oriente vers les organisations de droit commun. Il, (elle) assure, dans l'intérêt de ces personnes, la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux ou médico-sociaux, mobilise les réseaux de partenaires appropriés. Il, (elle) propose et partage son expertise, à partir de ses connaissances des problématiques sociales, des politiques sociales et territoriales (apporte un appui spécifique, mène une démarche de veille documentaire, législatives, ...). Il, (elle) intervient à la demande du médecin, de l'équipe soignante, de l'utilisateur ou de sa famille, dans le respect du secret professionnel.
Activités	❖ Réalisation d'entretiens avec des personnes (patients, familles, ...) d'évaluation de la situation sociale du patient ❖ Assistance aux personnes, aux patients pour l'insertion ou la réinsertion sociale et/ou professionnelle : ➤ Assurer le soutien, le conseil, l'accompagnement et l'orientation des personnes vers les services de droit commun en lien avec le projet thérapeutique ➤ Accompagnement des patients dans les démarches sociales en s'appuyant sur leurs ressources et leur entourage ➤ Elaboration et mise en place d'un projet collectif dans son domaine d'activité (accès au logement, démarches administratives...) ❖ Médiation des relations avec la famille, le représentant légal de la personne et les différents partenaires extérieurs ❖ Montage et instruction de dossiers relatifs à son domaine d'activité ❖ Elaboration et mise en place du projet individuel concernant la personne dans son domaine d'activité : ➤ Contribuer à l'approche globale (sanitaire et sociale) des patients en situation de souffrance psychique en lien avec l'équipe pluridisciplinaire ➤ Intervenir au sein des équipes pluridisciplinaires, en lien avec le projet thérapeutique de la personne ❖ Recueil / collecte de données ou informations spécifiques à son domaine d'activité : ➤ Rédiger les interventions, assurer la traçabilité des actes sociaux réalisés, saisir l'activité dans le dossier patient informatisé CORTEXTE ❖ Définition et mise en place de mesures correctives dans son domaine d'activité : ➤ Mener son action en cohérence avec les objectifs institutionnels, en collaboration étroite avec les équipes pluridisciplinaires de l'EPSM, les partenaires des réseaux. ➤ Apporter son soutien, son expertise, sa connaissance du public aux partenaires du réseau ❖ Information et conseil à des tiers (agents, patients, familles, etc.) dans son domaine d'activité, ❖ Information sur l'offre de soins du territoire, conseil et orientation des patients : ➤ Participer aux tours de groupe, réunions de synthèse et de fonctionnement ➤ S'impliquer dans la dynamique institutionnelle ➤ Mener et participer à des réunions de gestion de cas complexes, des actions de reconnaissance, d'échanges de pratiques et de savoirs en respectant les règles du secret partagé ❖ Rédaction de comptes rendus relatifs aux observations / aux interventions, dans son domaine d'activité : ➤ Participer aux réunions et à la réflexion globale du service social de l'EPSM ➤ Participation au suivi et évaluation de son activité ❖ Animation de réunions intra et extrahospitalières (service, synthèses, partenaires extérieurs, etc...) : ➤ Travail en collaboration au sein d'une équipe pluri professionnelle (médecin référent, cadre de santé, IDE, psychologue...) et en réseau de proximité et élargi ➤ Participer à des actions partenariales ➤ Participer à la formalisation et au développement du réseau local et territorial,

	➤ Missions transversales au sein de l'établissement (Projets, groupes de travail, référence...) ❖ Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, étudiants, stagiaires, etc.) ❖ Veille spécifique à son domaine d'activité
--	--

Qualification et diplômes

Qualification	Assistant(e) de Service Social(e)/CESF
Diplôme	Diplôme d'Etat d'Assistant(e) de Service Social(e) (DEASS)/ Diplôme CESF

Compétences et qualités requises

Connaissances requises expériences requises	• Connaissances spécifiques générales en psychiatrie et en santé mentale • Connaissance du dispositif de soins en santé mentale et expérience en accompagnement de personnes en souffrance psychique souhaitée • Connaissance de l'EPSM Vendée dans son organisation, le réseau, les ressources à disposition, Connaissance du réseau social et médico-social vendéen • Connaissance des mesures de protection des majeurs • Bureautique • Communication et relation d'aide • Ethique et déontologie professionnelles • Médiation • Gestion comptable et budgétaire
Savoir-faire requis	• Auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation dans son domaine de compétence • Conduire un entretien d'aide • Identifier / analyser des situations d'urgence et définir des actions, prendre des décisions en regard • Savoir adapter son comportement, sa pratique, ses réponses aux spécificités du public accueilli • Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives • Argumenter et convaincre avec un ou plusieurs interlocuteurs (interne et externe) • Faire preuve de capacités méthodologiques et organisationnelles • Rédiger des informations relatives à son domaine d'intervention pour assurer un suivi et une traçabilité • Rédiger et mettre en forme des notes, documents et /ou rapports, relatifs à son domaine de compétence • Travailler en équipe pluridisciplinaire / en réseau • Savoir évaluer sa propre pratique • Utiliser les outils bureautiques / TIC • Animer et développer un réseau professionnel
Savoir-être requis	• Avoir le sens du service public • Etre capable de travailler en équipe pluri professionnelle dans le respect de la place et des missions de chacun • Etre organisé et méthodique • Etre à l'aise dans le travail de collaboration et de partenariat • Faire preuve d'autonomie, de responsabilité, d'engagement, d'initiatives • Avoir le sens de l'écoute et de l'observation • Etre respectueux du patient, de son entourage, de l'expression des troubles. • Se montrer bienveillant. • Faire preuve de disponibilité et d'adaptabilité • Savoir se questionner et évaluer ses pratiques. • Bien connaître son champ de compétences • Etre capable de réflexivité et de curiosité intellectuelle

Conditions d'exercice

Lieu d'affectation	SHERPA : La Roche sur Yon
Organisation du travail	Poste à 40% (2 jours par semaine)

	En journée, du lundi au vendredi sur la base de 37h30
Horaires de travail	9h à 17h (30 mn de pause le midi) amplitudes horaires modulables et variables en fonction des besoins du service : 8h30 – 18h00
Type de repos	Repos fixes les week-ends et jours fériés
Contraintes du poste	Organisation des absences en fonction des équipes et des organisations des unités Mobilité sur le territoire (permis B indispensable)
Risques spécifiques du poste	Risque d'agressivité et de violence verbale et physique. Charge mentale (situation, organisation, intervenants multiples, intensité et complexité des missions...) Déplacements multiples sur le territoire
Moyens à disposition	Bureaux, PC, téléphone, voiture de l'établissement Analyse des Pratiques Professionnelles et formations Rencontre des travailleurs sociaux de l'EPSM

Rattachement hiérarchique et liens fonctionnels

Rattachement hiérarchique	Coordonnatrice de l'Action sociale
Liens Fonctionnels	Chef de Pôle et équipe médicale Cadre supérieur de santé

Parcours d'adaptation au poste

Formations	Formations : prévention et gestion de la violence et de l'agressivité, repérage de la crise suicidaire, nouveaux arrivants...
Procédures et outils d'intégration	Mini formation à l'utilisation de Cortexte, procédure d'accueil des nouveaux arrivants